

RÉPONSES DES CANDIDAT·E·S DE LA NUPES

DE LA HAUTE-GARONNE

Madame,
Monsieur,

Votre courrier a retenu toute notre attention, et c'est avec grand plaisir que nous y apportons nos réponses, sachant toute l'importance que nous accordons aux questions liées à l'éducation, pour l'avenir de nos jeunes et de notre pays.

1- Concernant votre première question, le programme de la NUPES est avant tout un programme **contre les inégalités scolaires, contre la ségrégation scolaire**. La lutte contre la ségrégation scolaire est la première de nos trois priorités dans ce domaine de l'Education.

Nous sommes bien conscient.e.s que la situation de notre département, et singulièrement celle de la ville de Toulouse sur ce plan, doit faire l'objet d'actions concrètes.

Plusieurs des mesures que nous avons la volonté de mettre en œuvre au travers de notre programme sont de nature à y contribuer.

Nous voulons reconstruire une école globale pour l'égalité et l'émancipation, et à cette fin **assurer la gratuité réelle** de l'éducation publique, y compris le transport et les activités périscolaires, ce qui passe par la fourniture gratuite aux élèves des manuels scolaires, ainsi que des fournitures sans marque. Ces postes pèsent sur les budgets des ménages les plus modestes et ces questions ont un impact sur le rapport à l'école.

Pour assurer l'égalité devant l'école, nous voulons **réduire partout les effectifs par classe** pour faire mieux que la moyenne européenne, qui est actuellement à 19 élèves par classe, en priorisant les classes de pré-élémentaire, les lycées professionnels et les établissements relevant de l'éducation prioritaire, mais aussi permettre la **scolarisation dès 2 ans** pour les parents qui le souhaitent.

Une carte de l'éducation prioritaire qui réponde aux besoins éducatifs et apporte des réponses fortes à la ségrégation scolaire sera élaborée. L'ensemble en concertation avec les collectivités, syndicats et associations de parents d'élèves.

Nous augmenterons le nombre de classes pour les élèves **primo- arrivants**.

L'objectif "**zéro décrocheur**" que nous nous fixons, passe par le renforcement des dispositifs de rattrapage scolaire en proposant des accompagnements collectifs et individuels adaptés et en rétablissant **les RASED** dans le premier degré.

Nous créerons un véritable service public d'accompagnement des **élèves en situation de handicap**, avec un nouveau corps de fonctionnaires, en formant et titularisant les actuels AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap).

Nous étendrons la **scolarité obligatoire à 18 ans**, en proposant, si nécessaire, une garantie d'autonomie à partir de 16 ans.

Enfin, nous adopterons un **plan pluriannuel de recrutement d'enseignants** pour l'ensemble des concours, avec un dispositif de pré-recrutement au métier d'enseignant favorisant l'accès des jeunes de tous les milieux sociaux, et créerons des écoles professionnelles de l'enseignement. C'est un point également important pour assurer la présence d'enseignants qualifiés et représentatifs de la diversité sociale des publics accueillis. Il faut aussi réaffirmer avec force qu'enseigner est un métier qui s'apprend ! Le scandale des recrutements de contractuels en une demi heure doit cesser. Il faut une formation professionnelle initiale et continue de grande qualité pour appréhender les difficultés des enfants les plus éloignés du cadre scolaire et conduire une pédagogie pour la réussite de tous.

Mettre en oeuvre l'ensemble de ces mesures c'est améliorer partout et particulièrement dans les quartiers d'éducation prioritaire les conditions d'enseignement ; c'est combattre les

stratégies d'évitement et les logiques de concurrence entre établissements en garantissant partout une éducation de qualité.

Au delà de ces mesures centrales de notre programme éducatif, Il est évident que la ségrégation sociale à l'école est liée aux politiques de développement urbain, et à la **ségrégation spatiale** des habitants. Dans ce domaine, il est essentiel d'agir sur la **construction des logements**, et particulièrement sur la diversité d'implantation de l'habitat social et très social. Il faut également mettre en oeuvre une **politique de limitation des loyers** qui empêche l'exclusion d'une partie de la ville pour une frange importante de la population.

2 – Une réponse maintenant concernant le plan mixité initié par le Conseil départemental de la Haute-Garonne.

Le conseil départemental a eu le mérite d'initier et de lancer une expérience, en concertation avec l'ensemble des partenaires de l'Ecole. Celle-ci a parfois suscité des inquiétudes ou des réticences qu'il est important de prendre en compte. Il faut aujourd'hui que les premiers bilans sur le plan scolaire soient partagés le plus largement possible, avec mise en exergue des avantages et aussi des difficultés. Il faut également que ces bilans soient complétés sur la manière dont la communauté éducative (enseignants, parents...) vit et appréhende cette expérience dans toutes ses dimensions (qualité de vie dans l'établissement...).

Ces bilans doivent notamment permettre d'accompagner le développement des collèges actuellement en construction.

3 - Il est certain que l'Etat doit jouer un rôle fort par rapport aux politiques de sectorisation et de remédiation aux effets ségrégatifs de certaines situations.

Sur ce plan, il faut différencier Ecole primaire et Collèges/ Lycées. L'Ecole reste le Service public de proximité par excellence, qui doit mailler l'ensemble du territoire et l'Etat est le garant de sa présence partout. La baisse des effectifs par classe notamment doit permettre de préserver la présence d'écoles en grande proximité. L'état doit aussi prendre toute sa place aux côtés des collectivités territoriales concernées, pour mettre en oeuvre un plan de construction et de rénovation d'ampleur..

Pour ce qui est des collèges et lycées, dont les élèves, plus grands, ont davantage d'autonomie, la sectorisation peut être gérée avec plus de latitude sur le plan territorial, en jouant sur la diversité et la disponibilité des moyens de transports, et l'amélioration de leur maillage. L'Etat a un rôle important à jouer dans l'impulsion du dialogue entre les collectivités et partenaires concernés, dans l'impulsion également de politiques adaptées pour permettre une mixité sociale et scolaire favorable à une meilleure réussite de tous les jeunes. Les mesures liées au logement, à la régulation du développement urbain, mais également la **relance de l'enseignement professionnel**, et notamment le rétablissement du bac pro en 4 ans, et le renforcement des enseignements généraux dans ce cadre, sont de nature à participer à cela.

Nous voulons rompre avec la politique d'E. Macron qui, avec Parcoursup, a exclu des études supérieures une grande partie des bacheliers professionnels. La réforme de cette voie visait l'entrée directe dans l'emploi, mettant ainsi un terme à la promotion sociale des plus défavorisés.

Nous voulons protéger les cursus courts dans l'enseignement supérieur et encourager la poursuite d'études après un bac pro ou technologique.

Nous envisageons de redonner aux régions le contrôle des CFA alors qu'une loi portée par E. Borne les a confiés aux groupes patronaux.

4 - Oui, l'Enseignement privé doit être soumis à des règles pour accueillir des élèves d'une plus grande diversité sociale et scolaire.

5 - Nous l'affirmons dans notre programme, nous voulons établir une **nouvelle carte scolaire** qui intégrera les établissements privés. Leur financement sera proportionnel à leurs engagements en faveur de la mixité sociale de leurs établissements.

Nous abrogerons par ailleurs la loi Carle, qui oblige les mairies à financer les écoles privées d'autres communes. Nous interdirons les subventions extralégales des collectivités territoriales à l'école privée.

6 - Comme nous le disions au début de ce courrier, l'Education est un enjeu essentiel. Un projet pour l'école, c'est un projet pour la société. Et la lutte contre les inégalités scolaires, contre la ségrégation scolaire, est notre première priorité.

Nous porterons avec force à l'assemblée les différents enjeux évoqués dans ce courrier et y défendrons ardemment les mesures nécessaires que nous vous communiquons.

Nous mettrons également l'expérience toulousaine à contribution pour en tirer tous les enseignements qui pourraient être transférables plus largement.

Nous resterons à l'écoute des partenaires de l'Ecole durant notre mandat, et assumerons constamment le dialogue avec eux.

En espérant avoir répondu de manière claire à vos questionnements

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations

Les candidat.e.s de la NUPES de la Haute-Garonne à l'élection législative